



Bulletin mensuel d'information N° 495 Keleier Forest Landerne

Mai 2023
Miz Mae

Les annonces pour le bulletin du mois suivant sont à envoyer par mail [pour le jeudi 25 mai 2023](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire



Je remercie Thierry Roudaut pour ces 3 années d'engagement au poste d'adjoint à l'urbanisme. Thierry reste conseiller municipal mais a souhaité passer la main.

C'est Olivier Bescond qui assurera désormais cette fonction et il sera accompagné de Fabrice Bergère, nouveau conseiller délégué à l'entretien des bâtiments et des réseaux.



Lors du dernier Conseil d'Agglomération, les deux élus de la Forest-Landerneau ont refusé de voter la fermeture des déchèteries vertes. Ils ont reproché au conseil d'agglomération de leur imposer une décision brutale sans concertation et sans alternative.

Fermer notre aire de déchets verts en proposant aux Forestois de se rendre sur une déchèterie aux normes et gardiennée à plus de 10 kms n'est pas une solution que je soutiens car elle engendre une dégradation de notre bilan carbone.

Point fibre Mégalis :

La commercialisation du reste des prises réceptionnées est toujours programmée pour ce mois-ci.

Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M J : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi : 9h - 11h

Fermeture : Ven 19 mai et Sam 20 mai



DATES À RETENIR

Sam 06/05

Sam 06/05

Sam 06/05

Lun 08/05

Sam 13/05

Mer 17/05

Dim 21/05

Mar 23/05

Collecte journaux - APE école G. Brassens
Marché: animation "Week-end" à Rome – 10h30
Marché : Arrête ton char – 10h
Cérémonie commémorative victoire 8 mai 1945
Marché : Troc jardin – 10h
Fête de la Bretagne
Essor Breton – Passage sur La Forest – 13h
Lecture pour les tout-petits (bibliothèque) – 10h

Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Conciliatrice de justice

Tous les jeudis. M-F. Le Guen – Mairie - Landerneau
Tél 06 81 89 62 40 - marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

Protection Maternelle et Infantile (PMI) :

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

Relais Petite Enfance (RPE) :

Le relais destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance. Aide à la recherche d'un mode de garde pour leur(s) enfant(s), aux démarches administratives etc...

Tél : 02 98 43 63 97 Email : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Tél : 02 98 85 35 33

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhommet - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@ccpld.bzh

Conseiller numérique

Un accompagnement individuel sur rendez-vous pour aborder certains thèmes, comme les démarches administratives dématérialisées. Tél : 02 98 21 37 67.

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82

2. Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

01/05	Pharmacie de La Rade à Plougastel-Daoulas
07/05	Pharmacie Du Pont Habité à Landerneau
08/05	Pharmacie Du Pont Habité à Landerneau
14/05	Pharmacie Wesport à Plougastel-Daoulas
18/05	Pharmacie Le Port à Plouédern
21/05	Pharmacie Kergreis à Landerneau
28/05	Pharmacie Barret à Loperhet
29/05	Pharmacie Barret à Loperhet

Tableau de garde du dimanche de 9h à 19h, En semaine, après 10h et le samedi après 10h : Composez le **3237**

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : 02 98 20 23 15

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : 02 56 31 43 89

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : 06 79 12 18 51

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : 06 63 85 48 63

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30

Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30

Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : jeudis 11 et 25 mai

Ordures ménagères : jeudis 4 et 22 mai

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Déchets de jardin - Stationnement remorque

Lundi et mercredi :

		03/05	Place du Château
		10/05	Chapelle St Anne
15/05	Rte de Kerhuon	17/05	Lot de Rochebrune
22/05	Rue Guébriant	24/05	Ty N'aod
		31/05	Rte de Kergreac'h

Week-end :

05/05	Kergreac'h
12/05	Route de Landerneau
19/05	Keranna
26/05	Parking Street Nevez

Vie Paroissiale – Messes

Les messes dans notre communauté chrétienne locale auront lieu à l'église de Saint-Thonan les dimanches 7 et 21 mai à 10 h 30.

Les élus à votre écoute (Permanences du Maire et des Adjoint) :

David ROULLEAUX, Maire..... Jeudi 17h00 - 18h00
 Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse) Sur rendez-vous
 Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien) Sur rendez-vous
 Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme) ... Sur rendez-vous
 Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Urbanisme – Voirie – Entretien infrastructures communales) Sur rendez-vous

En dehors de sa permanence, le Maire reçoit sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Extraits du conseil municipal du 20 mars 2023

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- M. Thierry ROUDAUT, excusé, ayant donné procuration à Mme Anne DUMESNIL
- Mme Catherine VELGHE, excusée, ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX

Secrétaire de séance : M. Erwan GALERON.

Adoption du PV du Conseil Municipal du 5 décembre 2022 par 18 voix pour et 1 contre (Pascal MELLAZA)

ORDRE DU JOUR

1- Avenant à la convention ALSH-EPAL (centre aéré)

En 2023, le centre aéré pourrait accueillir 8 enfants supplémentaires âgés de moins de 6 ans par rapport à 2022. Cette évolution de la capacité d'accueil engendrerait une augmentation de la subvention annuelle versée par les communes de La Forest-Landerneau et Saint-Divy.

L'augmentation du nombre d'enfants accueillis aurait des conséquences sur le montant de la subvention annuelle qui serait de 43 683,29 € pour chaque commune, soit + 12 182,82 €.

Pour information, les élus de Saint-Divy valident ce budget sans modification des tarifs pour cette année.

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide les deux points suivants :

- La validation du montant de la subvention 2023 pour le centre aéré de 43 683,29 €
- Le maintien des tarifs du centre aéré pour l'année 2023

2- Approbation du compte de gestion 2022 – budget communal

Avant le 1er juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un compte de gestion par budget voté.

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Résultats de l'exercice 2022 :

- Déficit en section d'investissement : - 200 444,09 €
- Excédent en section de fonctionnement : + 341 764,10 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA),

approuve le compte de gestion 2022 de la commune dressé par le trésorier et déclare qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

3- Approbation du compte administratif 2022 – budget communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Un excédent de fonctionnement 2022 de 341 764 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement 2022 : - 200 444,09 €

Un résultat de clôture d'investissement 2022 de + 661 239,06 €

Avec report 2020 : + 561 314,18 €

Avec report 2021 : + 300 368,97 €

Reste à réaliser : 22 075,29 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 17 VOIX POUR, 1 VOIX NE PRENANT PAS PART AU VOTE (M. David ROULLEAUX) et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA), adopte le compte administratif 2022 de la commune, en conformité avec le compte de gestion du comptable public, tel que présenté ci-dessus.

4- Affectation de résultat 2022 pour le budget primitif 2023

Les résultats du compte administratif de la commune de la Forest-Landerneau étant définitivement arrêtés, il est proposé au Conseil Municipal de valider l'affectation de résultat 2022 pour le budget primitif 2023 :

Résultat de clôture d'investissement 2022 : + 661 239,06 €

Résultat de clôture de fonctionnement 2022 : + 341 764,10 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA), adopte l'affectation de la totalité du résultat 2022 à la section d'investissement au BP 2023 :

5- Vote des taux d'imposition 2023

David ROULLEAUX propose au Conseil Municipal de fixer les taux de fiscalité 2023 comme suit :

TAXES MENAGES	2022	2023
Taxe foncière sur les propriétés bâties	30,97 %	30,97 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	35,83%	35,83 %
Taxe d'habitation sur les locaux vacants et les maisons secondaires	-	14,57 %

A l'unanimité, le Conseil municipal décide d'adopter les taux d'imposition pour l'année 2023 comme suit :

- Fixation du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2023 à 30,97 %
- Fixation du taux de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2023 à 35,83 %
- Fixation du taux de la taxe d'habitation sur les locaux vacants et les maisons secondaires à 14,57 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 19 VOIX POUR adopte les taux de fiscalité 2023.

6- Adoption du budget primitif 2023 – budget communal

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter son budget primitif 2023 au niveau du chapitre pour chacune des sections, lequel s'équilibre en section de fonctionnement à hauteur de 1 246 418 € et en section d'investissement à hauteur de 1 185 504 €,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 18 VOIX POUR et 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA), adopte le budget primitif 2023 de la commune tel que présenté ci-dessus.

12- Motion de soutien pour le Centre Hospitalier de Landerneau

Motion de soutien pour l'Hôpital de Landerneau

Le Conseil Municipal de La Forest-Landerneau apporte son soutien aux personnels et aux habitants qui se mobilisent pour sauver le Centre Hospitalier de Landerneau dont le fonctionnement actuel et l'avenir sont gravement menacés comme l'a montré la récente fermeture des urgences de nuit durant les fêtes de fin d'année.

Nous demandons le maintien de l'ensemble de l'offre de soins existante, la mise en œuvre des recrutements nécessaires à son bon fonctionnement, la pérennisation de l'existence du Centre Hospitalier de Landerneau en tant que pôle de proximité.

La motion est approuvée à l'unanimité.

Extraits du conseil municipal du 17 avril 2023

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- M. David ROULLEAUX, excusé, ayant donné procuration à M. Erwan GALERON
- M. Thierry ROUDAUT, excusé, ayant donné procuration à Mme Anne DUMESNIL
- M. Christophe TIRILLY, excusé, ayant donné procuration à Mme Pauline BENOIT
- Mme Catherine VELGHE, excusée ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX
- Mme Bénédicte QUELENNEC excusée ayant donné procuration à Mme Angélique NICOLAS
- M. Pascal MELLAZA, excusé ayant donné procuration à Christelle DU BOURG
- M. Jean-Christophe LUNVEN, excusé ayant donné procuration à Roland PORHEL

Secrétaire de séance : M. Erwan GALERON

ORDRE DU JOUR

Mme Pauline BENOIT ouvre la séance du Conseil municipal en remplacement de M. David ROULLEAUX, Maire.

Mme BENOIT informe l'assemblée du caractère d'urgence du Conseil municipal, réuni en session extraordinaire, du fait de la démission de Thierry ROUDAUT, 1^{er} adjoint, le 31 mars 2023. L'assemblée valide le caractère d'urgence car le Conseil municipal doit en effet se réunir dans les 15 jours qui suivent la date de démission pour délibérer sur le nombre d'adjoints et établir si l'adjoint est remplacé ou non.

2- Élection du nouvel adjoint (4^{ème} adjoint)

Après s'être assurée que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT était remplie, Pauline BENOIT invite le Conseil municipal à procéder à l'élection du 4^{ème} adjoint.

Pauline BENOIT invite les conseillers municipaux à faire acte de candidature.

Olivier BESCOND (liste Elan Forestois) se porte candidat.

La liste de l'opposition (liste Ensemble, Cap sur l'avenir de la Forest) ne présente pas de candidat.

Premier tour du scrutin :

Nombre de votants : 19

Bulletins trouvés dans l'urne : 18 (1 élu ne prend pas part au vote)

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1 vote blanc

Nombre de suffrages exprimés : 17 (14 votes POUR et 3 votes CONTRE)

Majorité absolue : 10

A obtenu :

M. Olivier BESCOND : 14 voix

Olivier BESCOND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages au premier tour de scrutin est proclamé 4^{ème} adjoint de la commune de la Forest-Landerneau et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Pauline BENOIT et l'ensemble de l'assemblée félicitent Olivier BESCOND élu au poste de 4^{ème} adjoint délégué à « l'Urbanisme – Voirie – Entretien des infrastructures communales » et remercient Thierry ROUDAUT pour son investissement et son implication pendant plus de 3 ans au poste d'adjoint à l'urbanisme.

4- Indemnités de fonction des adjoints et du conseiller municipal délégué

Pauline BENOIT propose au Conseil municipal de maintenir le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints titulaires d'une délégation tels que définis dans la délibération du 15 juin 2020 fixant les indemnités des élus, à savoir :

Pauline BENOIT propose à l'assemblée de fixer une indemnité de fonction pour un conseiller municipal délégué à 6 % de l'indice brut terminal de la Fonction publique (IB 1027) et de proposer Fabrice BERGERE comme conseiller délégué à l'entretien des bâtiments et de la voirie.

Par 16 VOIX POUR et 3 VOIX CONTRE (Roland PORHEL, Bénédicte QUELENNEC et Jean-Christophe LUNVEN), le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide le montant de l'enveloppe globale et la

5- Modification du tableau des commissions municipales

Il est donc proposé au Conseil municipal d'approuver les modifications présentées à la commission « Bâtiments – Urbanisme – Entretien – Propreté » qui deviendra la commission « Urbanisme – Voirie – Entretien des infrastructures communales » et de nommer en tant que Vice-président Olivier BESCOND. Thierry ROUDAUT reste membre de la commission en tant que conseiller municipal.

Vice-président : Olivier BESCOND

Membres : Fabrice Bèrgère, Anne Dumesnil, Steven Le Caharec, Jean-Christophe Lunven, Pascal Mellaza, Angélique Nicolas et Thierry Roudaut.

Par 16 VOIX POUR et 3 VOIX CONTRE (Roland PORHEL, Bénédicte QUELENNEC et Jean-Christophe LUNVEN), le Conseil Municipal approuve les modifications suivantes :

- La commission « Bâtiments – Urbanisme – Entretien – Propreté » devient la commission « Urbanisme – Voirie – Entretien des infrastructures communales »
- M. Olivier BESCOND est nommé Vice-président de cette commission.
- Thierry ROUDAUT reste membre de la commission en tant que conseiller municipal.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

Devoir de mémoire – Cérémonie du 8 mai

Les Forestois sont invités à participer nombreux à la cérémonie commémorative de la fin du conflit mondial de 1939/1945, le **lundi 8 mai 2023 à 11h**.

Elle se déroulera devant le Monument aux Morts de la commune en présence des autorités civiles et militaires ainsi que des Anciens Combattants.



Parcours citoyen (filles et garçons)

Pour pouvoir s'inscrire à un examen de l'Éducation Nationale, les jeunes gens de nationalité française de plus de 16 ans doivent être en règle avec l'obligation de recensement ou la participation à la Journée Défense Citoyenneté (JDC).

Sont concernés les jeunes nés à **partir mai 2007**.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Chiens en divagation

À la suite de plusieurs doléances de riverains relatives à la divagation de chiens, la mairie rappelle la réglementation existante.

Est considéré en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître ou de la personne qui en a la garde, qui se trouve hors de portée de voix de celui-ci. Tout chien non surveillé, livré à son seul instinct, est en état de divagation (article L.211-23 du Code Rural).

En conséquence, la mairie demande que tout chien soit tenu en laisse sur le domaine public ou sur la surveillance immédiate de son propriétaire.

Tout chien trouvé en errance ou en état de divagation sur le territoire de la commune sera capturé aux frais des propriétaires.

Travaux

Fin de travaux de réfection du bitume sur la route de Beg ar Groas et l'impasse de Poul ar marc'h (les quelques finitions qui restent à faire seront terminées après le 26 avril).



Affaires Sociales

• Café des aidants

Rendez-vous tous les 1ers jeudis de chaque mois à la Cimetière de 14h à 16h.

Prochaines dates :

Jeudi 4 mai 2023 :

- Qu'est-ce que je peux attendre des autres ?

Jeudi 1^{er} juin 2023 :

Prendre soin de moi

• Numéro national 3114 "souffrance prévention suicide"

Il est géré par un réseau d'équipes d'écouteries réparties sur toute la France.

Une équipe de 15 infirmiers écouteries est basée à Brest, gérée par le CHU. Ils se relaient pour une présence téléphonique 24h/24, 7 jours/7.

Leur objectif est d'évaluer, d'orienter et de déclencher si besoin.

Ils s'adressent à :

- des personnes en souffrance psychique ou en crise suicidaire,
- des proches inquiets,
- des professionnels inquiets, en questionnement,
- des proches endeuillés par suicide.

Plus d'infos sur : www.3114.fr

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



- **Ateliers avec le conseiller-médiateur Numériques de la CAPLD**

Des ateliers et un stage numériques seront proposés sur notre commune à la salle Taliesin. Pour chacun, il est conseillé de venir avec son matériel.

Pour y participer inscrivez-vous au 02 98 20 21 43 ou directement en Mairie.

Attention : nombre de places limité.

Les ateliers numériques
à deux pas de chez vous

Gratuit
Inscrivez-vous à ces ateliers collectifs au 02 98 20 21 43 et venez avec votre matériel !

**ATELIER ÉCLAIR
NUMÉRISER UN DOCUMENT
sur smartphone ou tablette**

**Mercredi 10 Mai 2023
9h30-11h30
Mairie de La Forest-Landerneau**

Vous souhaitez apprendre à scanner un document papier puis à l'enregistrer, le transmettre sur un site ou par e-mail ? Venez participer à cette séance ludique !

**Stage numérique
GÉRER SES APPLICATIONS**
(sur smartphone ou tablette)

**Les 12, 17, 26 mai 2023
9h30-11h30
Mairie de La Forest-Landerneau**

Vous pratiquez mais vous souhaitez apprendre à gérer vos applications, notifications ou fichiers téléchargés ? Participez à une série de 3 séances ludiques

**ATELIER ÉCLAIR
RECONNAÎTRE UN E-MAIL
MALVEILLANT**
sur smartphone ou tablette

**Lundi 12 Juin 2023
9h30-11h30
Mairie de La Forest-Landerneau**

Vous souhaitez apprendre à reconnaître un e-mail malveillant et agir en conséquence ? Venez participer à cette séance ludique !

- **Bafa**

La municipalité a décidé de réitérer l'accompagnement financier pour les jeunes passant le Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) Cette aide financière vient en complément des aides au financement disponibles (CAF...).

État civil - Recensement des jeunes

Naissance :

Emma FONTAINE SOUSA
11/04/2023 – 1 Pont Ar Bellec

Décès :

Justine PLOUGASTEL
11/04/2023 – 6 Le Quinquis

Mariage :

- M. SAINT-MARTIN Thibaud, Militaire et Mme LE GAL Rozenn, Attaché de recherche clinique, 6 Cribin : Mariés le 22 avril 2023.

Urbanisme

Nous rappelons qu'un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD.

Merci de bien vouloir favoriser cette démarche :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »

- Ou tapez le lien suivant :

<https://gnau30.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

✚ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- DONVAL Yvon – Panneaux photovoltaïques
2 Kermorvan
- GUEVEL Gérard – Rénovation façades
10bis route de Kerhuon
- ORRIGER Sonia – Clôture
13 rue de Gorrequer
- SCI Guip – Ravalement
1 Les 4 vents
- JACQUIN Frédéric – Clôture + Portail
15 bis route du Château
- KERBRAT Clément – Portail
3 route de la Grève

Accords :

- DONVAL Yvon – Panneaux photovoltaïques
2 Kermorvan
- LE GALL Delphine – Pompe à chaleur
7 rue de Guébriant
- BOISSON Marie-Thérèse – Ravalement
10bis route de Kerhuon
- CHEVILLOTTE Guillaume – Baie vitrée – toiture - Vélux
6 chemin de la Grande Palud
- BLANCHARD Erwan – Ravalement
14 rue de Gorrequer

✚ Permis de construire

Accords :

- MONOT Sébastien – Démolition et reconstruction
47 route de Kerhuon
- MICHOT Laurent – Extension
3 Kerdeniel

Retour évènements du mois d'avril

➤ Bougeons autrement

La Forest-Landerneau était présente sur la journée « Bougeons autrement » organisée par Vert Demain avec la collaboration de Coups D'Pompes le 1er avril.

Engagée pour favoriser les déplacements doux sur son territoire, la municipalité a présenté les projets réalisés ou en cours de réalisation : les aménagements piétons route de Kergréach, rue de Croix Mission, le projet Dour Yan, le parc à vélos de la gare etc...

Par ailleurs, la commune s'est vue remettre un trophée « Défis Zéro Déchets 2021/2022 » dans la catégorie « Collectivités » et bénéficie d'un abonnement gratuit à la revue « Environnement magazine » consultable en mairie.

Aux fenêtres de la boulangerie...

Du nouveau aux fenêtres de l'ancienne boulangerie ! Les œuvres des enfants des écoles, du Foyer des jeunes et de la Mam - sur le thème de Pâques - y sont à découvrir.



Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

A noter, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Plusieurs fois par an, les bénévoles de la bibliothèque font du tri pour faire de la place dans ses rayons à de nouvelles œuvres. **A partir du mardi 9 mai**, les livres retirés seront à donner, tous les Forestois (abonnés ou non) peuvent venir se servir en bibliothèque sur les horaires d'ouverture.



Animation autour du livre pour nos tout-petits

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels) dans les locaux de la bibliothèque de la Forest-Landerneau.

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent dans le respect des gestes barrières.



Mardi 23 mai 2023 à 10 h

Inscriptions au RPE 02 98 43 63 97

Les séances sont animées par Éliane et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest-Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.



➤ Troc jardin



Le troc jardin qui s'est déroulé le 8 avril dernier a attiré une cinquantaine de personnes sur le marché. La prochaine date est arrêtée : sam 13 mai (cf page 8).

➤ Chasse aux œufs

Il fallait être très observateur et futé cette année pour dénicher les œufs colorés, argentés ou dorés dans le bois de Coat Mez !

Près de 130 participants se sont prêtés au jeu sous un beau soleil !

13 gros lots chocolatés ont été remportés.



Animation

➤ Ti Ar Vro

Dans le cadre de la fête de la Bretagne le mercredi 17 mai un Fest noz/ bal La Forest Landerneau.

A partir de 15h00 : initiation au bal folk avec Marie Guillemain (La Marmite) (ouvert à tous et toutes, tous les âges)

À partir de 20h30 Bal folk / fest noz avec SEIM :

Quand...

- Jonathan DOUR / Violon
- Marine LAVIGNE / Chant
- Antonin VOLSON / Percussions

...se rencontrent, il se crée un « seim » {seym} (la sève). C'est l'énergie créatrice, l'essence même de nos traditions, ce souffle de vie.

Ber[r]jul : BER(R)JUL est un duo Guitare acoustique / Hang originaire des Côtes d'Armor alliant douceur et rythme dansant.

Marie Guillemain (La Marmite)

Accordéon et chant / folk à danser tiré d'un bouillon aux ingrédients divers : inspirations classiques, morceaux trad, compos...

Sur place, crêpe, bar et plijadur !

Entrée prix libre.



➤ Troc jardin



➤ Animation marché



Relais Petite Enfance

Permanences Relais Petite Enfance

De mai à juin 2023

De 9h à 12h00

SAINT THONAN

à l'accueil de loisirs

lundi 15 mai

lundi 12 juin

lundi 26 juin

Permanences Relais Petite Enfance

De mai à juillet 2023

De 9h à 12h00

SAINT DIVY

Salle des anciens à côté de l'ALSH

lundi 22 mai

lundi 19 juin

lundi 03 juillet

Contacts Relais : 02.98.43.63.97 rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Stage de découverte

Un grand merci au jeune Forestois, Ali, stagiaire au Services Techniques, qui a participé à la préparation des jardinières qui fleuriront bientôt la commune



École Georges Brassens

Votre enfant sera en âge de faire sa rentrée en septembre 2023 ?

N'hésitez pas à contacter Mathilde Bitoun, directrice de l'école par téléphone au 02 98 20 21 09 ou par mail ec.0290922V@ac-rennes.fr

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



Publicités, magazines, et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.
Rendez-vous à la salle omnisports.

PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 6 mai 2023 de 11h à 12h

Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour toute information concernant le Foyer des jeunes.

Inscriptions et renseignements par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou mail :

foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

03/05 : Mise en valeur des fondations du camp de prisonniers près du blockhaus.

10/05 : Sortie jusqu'au Guerrus par les bois, explorons la nature.

17/05 : Défis pyramides et cirque.

24/05 : Bricolage / Mosaïques / Gym.

31/05 : Bowling / Mølky / Randonnée.

Animation Loto au Foyer !



École Sainte Anne

Afin de préparer la rentrée 2023, la directrice de l'école Sainte Anne, Nathalie Fily, vous précise que vous pouvez la contacter par mail (steanne.laforestlanderneau@gmail.com) ou par téléphone (0298447753 ou 0671415824) afin de convenir d'un rendez-vous pour la rencontrer pour visiter l'école et/ou inscrire votre enfant pour la prochaine rentrée scolaire.

Sécurité routière

Mardi 27 mars, dans le cadre de l'éducation à la sécurité routière, le gendarme Chadhuri de la brigade de Guipavas est venu à l'école Sainte Anne pour faire passer le permis piéton aux élèves de la classe de CE1/CE2 ; Concentrés et attentifs, les enfants ont répondu brillamment aux questions posées lors de l'examen. Ils ont ensuite échangé avec le gendarme sur son métier.



Opération bol de riz

Lors de l'opération bol de riz qui a eu lieu le 31 mars, nous avons récolté une somme de 220 euros que nous avons décidé de verser à l'association grain de sel enfants malades de Bretagne. Mardi 11 avril, Mme Jaffrenou, Mme Abgrall et Mme Tersiguel sont venus expliquer à l'ensemble des enfants de l'école en quoi consistait leur action. Cette association a pour but d'apporter un environnement ludique et le moins angoissant possible aux enfants hospitalisés dans la région. Plusieurs enfants avaient déjà eu l'occasion de profiter des installations réalisées dans les salles d'attente des urgences pédiatriques (plafonds ludiques, murs de jeux ...).



Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous. Rendez-vous pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.



Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Renseignements auprès de : Daniel Larvor : 02 98 20 31 51 et Gisèle Hallégouet : 02 98 20 25 95

Une marche plus courte (7/8 km) tous les lundis. Renseignements auprès de Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.

Une petite marche (4/5 km) les trois premiers lundis du mois. Renseignements auprès de Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07.

2 mai la forest du cranou ; 9 mai en face de la forest ; 15 mai : tariec- tréglonou (aller-retour) ; 22 mai lanhouarneau ; 30 mai : Goulven.

Inter-club : 11 mai : Guipavas ; 1^{er} juin : Plouédern

Pétanque : 25 mai à La Forest-Landerneau

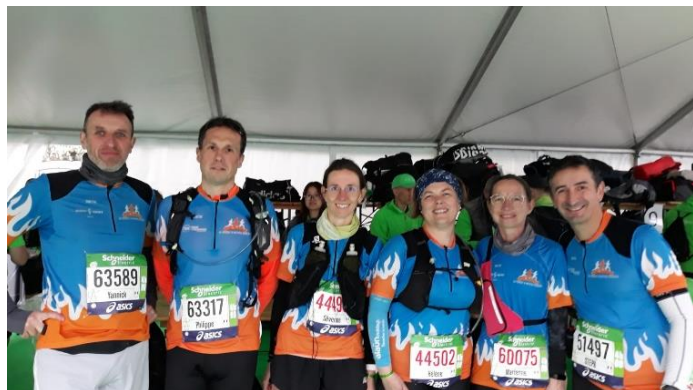
La Forest à petites foulées

Dimanche derniers 13 coureurs du club forestois ont participé au marathon de Paris parmi les 52 000 participants.

Après 3 mois d'entraînement, tous ont franchi la ligne d'arrivée après avoir avalé les 42,195 kms du parcours. Le plus rapide du club Patrice a mis 3h07, une très belle performance qui le classe 3448^{ème}. La journée s'est clôturée par un restaurant bien mérité avant de rentrer lundi matin.

Les prochains événements organisés par le club seront un week-end à l'île de Batz mi-mai et la participation à la Transléonarde fin juin.

Une partie des coureurs du SAS 4 heures avant le départ.



UNC

L'Union Nationale des Combattants est une association centenaire, intergénérationnelle, créée en 1918, au lendemain de la Première Guerre Mondiale par le Père Brottier et Georges Clémenceau.

Nous rassemblons

- **Les titulaires de la carte du combattant et/ou du TRN** (personnes ayant porté l'uniforme durant les divers conflits)
- **Les soldats de France** (les hommes et femmes ayant porté l'uniforme ou le portant : militaires d'active, de réserve, appelés du contingent, Pompiers, Forces de l'Ordre, Protection Civile)
- **Les veuves et orphelins de guerre**
- **Les victimes du terrorisme**
- **Les élus et parlementaires**

Nos actions

Maintenir et développer les liens de camaraderie et d'amitié entre ceux qui ont participé à la défense de la Patrie.

Agir pour la défense des intérêts du monde combattant. Elle est d'ailleurs à l'origine de tous les acquis en législation combattante dont :

- la Carte du combattant
- le Titre de Reconnaissance de la Nation
- la retraite mutualiste
- la Croix du Combattant volontaire agrafe "Missions Extérieures"

Aujourd'hui, elle se bat pour la création d'un statut pour les soldats et pour les blessés en opérations extérieures.

Perpétuer le souvenir des combattants Morts pour la France et **contribuer** à la transmission de la mémoire auprès des jeunes générations.

Participer à l'esprit de défense et de citoyenneté

Soutenir les forces armées, de maintien de l'ordre, de secours et de protection, et partager leurs deuils et leurs préoccupations.

Aider les adhérents au quotidien avec :

- des aides financières personnalisées
- un suivi des veuves et orphelins de guerre
- un accompagnement des conjoints survivants
- aide à la reconversion des militaires en activité
- allocation naissance
- implication du suivi des blessés

Contacts : C.BAIL 02.98.20.26.27
L. BIANCOTTO 06 87 91 89 47
A. PERON 06 87 74 45 82

La Forest du YOGA

La Forest du YOGA propose une séance de découverte du HATHA YOGA.

Le 11 juin à 11h à la salle de gymnastique de La Forest.

Adapté à la vie actuelle, le YOGA fournit des outils simples et incroyablement efficaces, pour gérer nos émotions, notre stress, et nous réconcilier avec nous-mêmes.

Laissez-vous surprendre par cette discipline ancestrale à la portée de tous !

Sur inscription au 07.66.34.90.50 ou bien sur l'adresse forestduyoga@gmail.com.

Arrête ton char

L'association Arrête ton char sera présente sur le marché le **samedi 6 mai de 10h à 12h**. Afin de construire le nouveau char, les matériaux suivants sont recherchés :

- Papier bulle/papier gonflé en grande quantité / rembourrage d'oreiller, de coussins... (peuvent être également déposés en mairie),
- Grillage à poules,
- Grands panneaux de bois en bon état,
- Barres de fer en bon état (1 m de long minimum),
- Vieux pinceaux/rouleaux et vieux bacs de peinture,
- Fond de peinture (toute couleur).

Une remorque sera à disposition pour y déposer vos dons.

Les participants du défilé 2022 peuvent également déposer les sombreros non-rendus à la mairie (base de certains des nouveaux costumes).

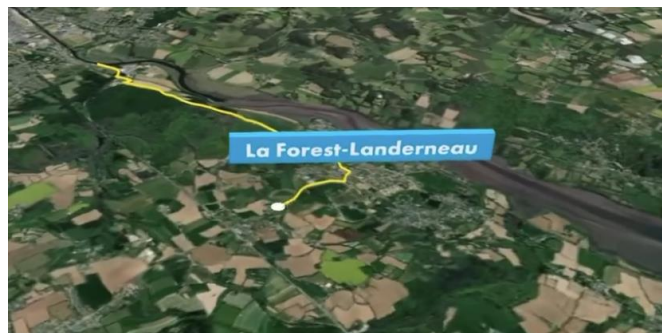
JGF Football

La JGF Football organise une opération ferraille du **8 juin au 11 juin** 2023. Toutes les ferrailles sont acceptées à l'exception des micro-ondes et de l'informatique.

Une benne sera mise à disposition sur le terrain stabilisé. Si vous ne pouvez pas vous déplacer prendre contact au 06 47 06 56 11.

ESSOR BRETON

La 63ème édition de l'Essor Breton passera par la Forest le 21 mai prochain vers 13h ; avis aux amateurs !



Annonces

Les Petites graines

Présence sur La Forest les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois.

Elorn Pizza

Tous les **jeudis de 15h à 19h** – Place Aimée de Guesnet (centre Bourg, devant l'église). Pizzas à emporter. Commandes au : 06 17 32 36 15

Café de la gare

Fériés : le café sera ouvert les lundis 1^{er} et 8 mai, le jeudi 18 mai (Ascension), ainsi que le lundi 29 mai (Pentecôte) toute la journée de 10h00 à 19h30.

Le programme complet du café se trouve sur le blog : cafedelagare29.overblog.com

Lundi 1^{er} mai Repas crêpes

par la crêperie ambulante Rock ha Billig

Dimanche 7 mai Burgers frites tacos par « The Guppy's Food »

Dimanche 14 mai Repas créole par « Tatie dans tous ses états »

Dimanche 21 mai à partir de 11h30 Apéro – huîtres Vente à emporter ou dégustation au café

Mairie : poste à pouvoir à compter du 1^{er} juin 2023

La commune recherche un agent d'entretien des espaces verts à temps plein en CDD (remplacement)
Renseignements auprès de la mairie au 02 98 20 21 43.

Atelier de sophrologie au Gymnase, proche de l'école Sainte-Anne

Samedi 13 mai 2023 de 14h à 15h.
Offrez-vous une "bulle de détente" : un moment pour soi pour agir sur le corps et le mental.

Groupe : limité à 10 adultes.
Des horaires peuvent être rajouter en fonction de la demande.
Pour l'atelier, vous aurez besoin d'un tapis de sol et une bouteille d'eau.

Réservation au 06 34 03 93 09 ou valerieclavier29@gmail.com, 15 € par personne l'atelier

Elorn Coup de Pouce

Entretien de jardin, ménages...
Yannick Ratelade TEL: 06.62.69.92.32
elorncoup2pouce@outlook.fr
Landerneau/La Forest/Guipavas/Le Relecq-Kerhuon

A vendre à La Forest-Landerneau : lave-linge Whirlpool 7kg, combiné réfrigérateur-congélateur Electrolux, merci d'appeler ou de laisser un message au 07 81 99 05 40.

La mairie cherche bénévole pour la distribution du Keleier (secteur hameau de Ty Mean – Street Nevez).
02 98 20 21 43.